



**Association  
St-Camille**  
Rapport annuel

2024

# 452

Personnes aux sein de l'Association

# 173

Collaborateur-trice-s en ateliers répartis en 7 secteurs d'activités

# 167

Personnes pour assurer l'accompagnement, l'assistance et la logistique

# 45

Personnes pour l'encadrement professionnel

# 67

Résident-e-s en chambres individuelles dans nos lieux de vie

*Les textes contenus dans ce rapport ont été rédigés en mars 2025.*

# Sommaire

- 2** Message de la Présidente - Mme Anne-Sophie Peyraud
- 5** Les Ateliers - M. Luc Blanc
- 12** Le Service social - Mme Hélène Schneuwly
- 16** Le Département administratif - M. Samuel Joye
- 20** Organigramme
- 22** Comptes d'exploitation comparés - M. Samuel Joye
- 25** Mouvements et utilisation du Fonds des loisirs
- 26** Bilans comparés - M. Samuel Joye
- 28** Rapport organe de révision - Fiducom SA
- 29** Les Lieux de vie - Mmes Nommay, Faure, Borja et Talbot
- 35** Le billet du Directeur - M. Claude Chassot

# 01

## Message de la Présidente

### Une belle continuité

En 2024, le chiffre d'affaires des Ateliers, du Café et des Boutiques est à nouveau supérieur au budget, de 7.98 %. Ce résultat est un peu moins percutant que celui réalisé en 2023, mais il est éminemment positif, et se situe dans une belle continuité. Le chiffre d'affaires représente une somme de près de CHF 4'392'600.-. Le subventionnement du canton sera donc réduit d'environ CHF 386'000.- par rapport au budget 2024. Quel joli résultat! Les boutiques de Marly et de Villars-sur-Glâne, ainsi que le Café des Préalpes, ont dépassé, à nouveau tous les trois, les budgets fixés, confirmant les résultats obtenus en 2023.

Cela est la somme du travail et des efforts consentis au quotidien, par les personnes en situation de handicap, les personnes les entourant, ainsi que par toute l'Administration et la Direction

de St-Camille. Que chacun d'entre eux soit ici vivement remercié de son engagement sans faille et son sérieux, tout au long de l'année 2024.

Les remerciements vont, cette année, spécialement aussi au Service de la prévoyance sociale. 2024 a, en effet, été marquée par l'inauguration d'un nouvel atelier appelé «Atelier 8», qui n'aurait évidemment pas pu voir le jour sans l'accord du service précité. C'est ainsi qu'en juin passé, l'aventure a commencé au MIC, dans des locaux rafraîchis, avec une MSP ainsi qu'un ASE; l'«Atelier 8» est déjà complet. Les activités poursuivies sont principalement occupationnelles, et répondent pleinement aux attentes. Une belle réussite, grâce à l'écoute et au bon accueil du SPS. Soulignons que le nombre de personnes travaillant dans les Ateliers a été supérieur de 6, par rapport à la fin de l'année 2023. Le SPS a aussi consenti à laisser à l'Association, de manière pérenne, 1,2 force de travail destinée à l'origine aux

soins spécifiques nécessités par deux résidants. Ces mesures contribuent directement à améliorer l'accueil réservé aux personnes en situation de handicap, au sein de l'Association.

Toutefois, nous avons connu 5 décès parmi les personnes en situation de handicap au cours de l'année 2024, et un transfert dans une autre Institution. Parmi les nouvelles plus réjouissantes, nous avons pu compter avec 5 retours à domicile et 1 départ pour un appartement indépendant. Cela constitue toujours de belles victoires pour toutes les parties prenantes!

Par ailleurs, 6 personnes sont parties à la retraite en 2024. L'enquête de satisfaction du personnel d'encadrement s'est déroulée à l'automne 2024, avec un taux de participation en nette augmentation, par rapport à l'année 2021 (66%). Cela est fort réjouissant. De plus, la satisfaction globale des personnes «entièrement satisfaites» et des personnes «satisfaites» atteint 91% en 2024 contre 78% en 2021, même si le pourcentage de personnes «entièrement satisfaites» a légèrement diminué. Notons que le turn-over des collaborateur-trice-s s'est réduit par rapport à 2023, avec un taux de 12.37% qui demeure toutefois important. Il doit cependant être mis en corrélation avec la moyenne de 18.30% dans le domaine de la santé humaine et de l'action sociale, selon les chiffres fournis par l'Office fédéral de la statistique pour 2023.

L'Association a son plan de mobilité exigé par le canton, entré en vigueur depuis le 01.07.2024. Différentes mesures ont été

prises sur pied: achat d'un 2e vélo électrique, participation à l'achat d'un abonnement de transports publics pour les personnels, participation à l'achat d'un vélo électrique privé, utilisé pour venir travailler. Malgré la hausse des prix des places de parc, nous n'avons pas encore atteint nos objectifs. Nous verrons ce que 2025 nous réserve à cet égard. L'Association a enfin aussi finalisé les adaptations nécessaires, en lien avec les modifications législatives de la protection des données.

Ainsi s'achève cette brève rétrospective de 2024. Je ne saurais néanmoins terminer, sans dire un très sincère et grand merci à nos clients, partenaires et fournisseurs pour leur fidèle soutien et leur confiance durant l'année 2024. Espérons que cela dure! L'Association fera tout ce qui est en son pouvoir pour s'en montrer digne, également durant l'année 2025. Nous nous y engageons.

Anne-Sophie Peyraud  
Présidente de l'Association St-Camille



# Extraits des statuts (1 à 4)

## I. DISPOSITIONS GENERALES

### Article 1 : Raison sociale

- 1 L'Association St-Camille (ci-après l'Association) est une personne morale, sans but lucratif, reconnue d'utilité publique par le Conseil d'Etat du Canton de Fribourg, le 11.04.1961.
- 2 Elle est régie par les présents statuts, subsidiairement par les articles 60 et suivants du Code civil suisse et autres prescriptions légales éventuelles.
- 3 Elle est confessionnellement et politiquement neutre.

### Article 2 : Siège

Le siège de l'Association est à Marly.

### Article 3: But

- 1 L'Association vient en aide prioritairement aux personnes adultes en situation de handicap physique, en mettant à leur disposition des structures d'accueil et des possibilités de travail en ateliers.
- 2 Elle s'engage à proposer des solutions aux problèmes (hébergement, soins, travail, prévoyance sociale, loisirs, ...) auxquels sont confrontées les personnes en situation de handicap qu'elle accueille.

### Article 4: Membres

Toute personne, physique ou morale, peut être Membre de l'Association si elle en fait la demande et si elle est agréée par le Comité de direction. Les Membres ont droit à une voix chacun et payent une cotisation fixée par l'Assemblée générale.

# 02 Les Ateliers

En 2024, les demandes de travaux sont restées constantes, malgré une conjoncture économique mondiale fragilisée par des conflits, ainsi que par les défis climatiques et énergétiques. Cependant, l'engagement et l'efficacité de nos Ateliers ont permis de garantir un flux de travail régulier pour les collaborateur-trice-s.

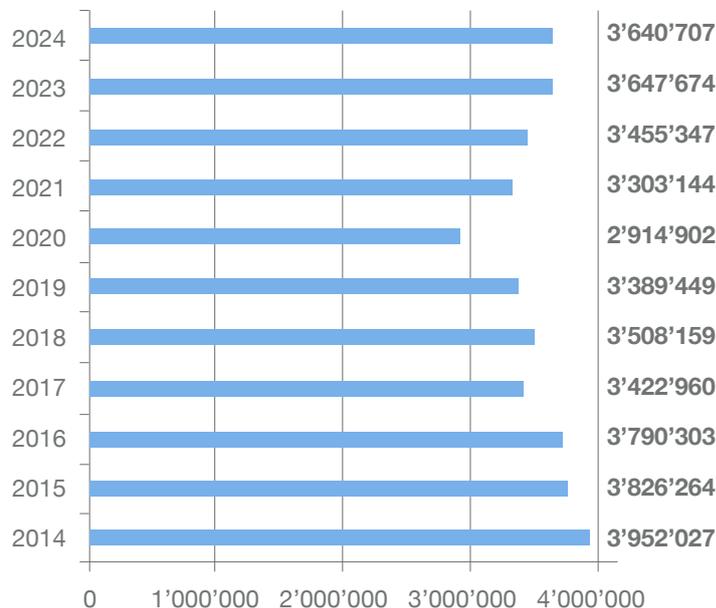
Un grand merci au personnel pour son dévouement quotidien dans le traitement des commandes. Leur engagement ne s'arrête pas là : ils ont également assuré la prise en charge, la mise en route et l'adaptation des postes de travail, pour les collaborateur-trice-s, tout en respectant les mesures d'hygiène et de sécurité.

## Personnel

Les 173 collaborateurs en situation de handicap, dans l'ensemble des Ateliers, ont effectué 191'747 heures. Ce chiffre est en augmentation, par rapport à 2023 (+ 1.01 %). Le nombre d'heures réalisées par l'encadrement a augmenté; il atteint, en effet, 44'670 heures (+ 1.83 %).

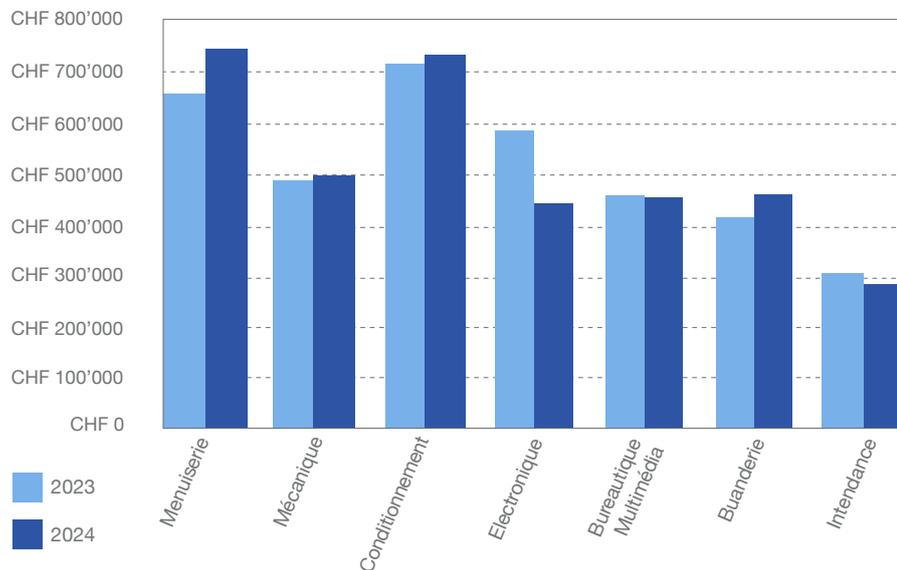
## Evolution du chiffre d'affaires

Le graphique ci-après, représente l'évolution du chiffre d'affaires réalisé par les Ateliers, depuis dix ans. Pour 2024, seul l'Electronique n'a pas atteint son budget. Grâce à l'engagement du personnel, nous avons pu atteindre un résultat de CHF 3'640'706.91.



Le chiffre d'affaires comprend les matières premières.

Le chiffre d'affaires brut par atelier, et la variation de celui-ci, par rapport à 2023, sont illustrés dans le graphique et le tableau suivants. Le chiffre d'affaires global des Ateliers a diminué de 0.19 % par rapport à 2023.



Menuiserie	CHF 751'559.17	+14.48%
Mécanique	CHF 501'149.06	+3.41%
Conditionnement	CHF 738'783.92	-1.22%
Electronique	CHF 445'518.78	-23.80%
Bureautique Multimédia	CHF 456'382.30	+0.02%
Buanderie	CHF 462'859.05	+11.87%
Intendance	CHF 284'454.63	-6.42%

## Investissements

Pour maintenir une capacité de production moderne et de qualité, divers objets ont été acquis, selon le plan ordinaire d'investissements 2024. Il s'agit du remplacement d'objets usagés, d'expansion et de modernisation. Seuls les objets dépassant CHF 3'000.- sont mentionnés spécifiquement. Le montant total avoisine CHF 397'006.-.

### 1. Menuiserie:

Centrale d'extinction d'étincelles	CHF	30'913.-
Rayonnage pour entreposage des panneaux	CHF	12'211.-
Déligneuse	CHF	49'999.-

### 2. Mécanique:

Etagère à crémaillère pour matière première	CHF	4'387.-
Appareil de marquage de la matière première	CHF	5'645.-
Etau pneumatique	CHF	5'882.-

### 3. Conditionnement:

Trieuse pondérale	CHF	36'436.-
Rayonnage à palettes	CHF	32'180.-
Lift de stockage	CHF	67'562.-
Distributeur à palettes	CHF	16'485.-
Plieuse	CHF	8'766.-

### 4. Buanderie:

Deux planches à repasser	CHF	34'159.-
--------------------------	-----	----------

### 5. Bureautique Multimédia:

Flashscan	CHF	66'199.-
Plieuse	CHF	8'323.-

### 6. Intendance:

Deux autolaveuses I-Mop	CHF	10'600.-
Mono brosse excentrique	CHF	3'082.-
Autolaveuse	CHF	4'177.-

## **Transports**

Les 19 véhicules de l'Association ont parcouru 186'314 km, dont 18'634 km en véhicule électrique, sans incident majeur. Il est essentiel de renouveler la flotte de véhicules, et de former le personnel. Cette démarche garantit la sécurité, et maintient la qualité de nos transports de manière continue.

## **Rénovation des bâtiments**

Nous effectuons des rénovations, qui nous permettent de maintenir les bâtiments en parfait état.

Pour 2024, les événements les plus importants ont été les suivants :

### **Energétique**

- Etude pour la rénovation de la ventilation de la cuisine, de la climatisation et de la ventilation de la buanderie, à Villars-sur-Glâne.
- Rénovation de l'éclairage extérieur en LED, à Villars-sur-Glâne.
- Audit énergétique du bâtiment (PEIK), à Marly.

### **Extension**

- Changement de local de la physiothérapie avec rénovation des luminaires, pose d'un élévateur de plafond et aménagements adéquats, à Villars-sur-Glâne.

## Sécurité

- Modernisation de l'ascenseur Ateliers - Administration, à Marly.
- Installation de deux portes coupe-feu, à Marly.

## Entretien

- Rénovation du sol et des fonds de douche de 4 chambres, à Villars-sur-Glâne.
- Rénovation du monte-charge extérieur, à Villars-sur-Glâne.
- Rénovation et maintenance du KNX du bâtiment, à Villars-sur-Glâne.
- Rénovation de la laverie de la cuisine, à Villars-sur-Glâne.
- Rénovation de l'éclairage de l'atelier Mosaïque et des vestiaires, à Marly.
- Changement de la climatisation des bureaux de l'Administration, à Marly.
- Remplacement du couvert de la Menuiserie, à Marly.
- Changement d'une porte automatique d'entrée, à Marly.
- Rénovation du système d'appels en chambre, à Marly.

## Développement et recherche

En 2024, des locaux ont été loués au MIC et rafraîchis, pour accueillir l'Atelier 8. Une Maîtresse socioprofessionnelle, ainsi qu'un Assistant socio-éducatif ont été engagés. L'Atelier 8 accueille 9 collaborateur-trice-s en situation de handicap, et est complet. Il remplit son objectif, à la plus grande satisfaction des personnes qui y travaillent pour des activités occupationnelles.

## Etat des commandes et des mandats

Au moment d'écrire ces lignes, le chiffre d'affaires est inférieur au budget déposé, ainsi qu'à la réalité de 2024. L'état des commandes est également inférieur à celui de 2024. Nous sommes toujours en quête de travaux pour les Ateliers. Nous espérons atteindre le budget prévu pour tous les services.

## Remerciements

Nous aimerions remercier très sincèrement :

- toutes les entreprises et personnes privées, qui nous confient des travaux en sous-traitance ou achètent nos produits.
- les collaboratrices et collaborateurs, par la qualité de leur travail, la compréhension des exigences et le respect des délais imposés, qui permettent de satisfaire nos client-e-s.
- le personnel d'encadrement, qui, par son rôle professionnel et social, gère sans faillir la bonne marche de nos Ateliers.

Nous ne saurions terminer ce rapport sans attirer, en particulier, l'attention de toutes celles et ceux qui ont ou auraient des travaux à nous confier. Contactez-nous, et nous vous ferons parvenir une offre !

*Luc Blanc*

*Resp. des Ateliers*

*luc.blanc@st-camille.ch*

*Site des Ateliers : [www.st-camille.ch](http://www.st-camille.ch)*



# 03

## Le Service social

L'Assistante sociale est considérée comme une généraliste et une personne ressource. Les occasions de tisser des liens et de travailler avec le réseau font partie intégrante de son quotidien.

Elle peut soutenir les personnes en situation de handicap dans le domaine du travail, dans les Ateliers et/ou dans la vie quotidienne dans les Lieux de vie. Elle soigne les contacts sociaux, et s'assure que les différents suivis thérapeutiques aient une raison d'être dans le vécu des personnes. Elle apporte des conseils au niveau des assurances sociales ou des aspects financiers et administratifs, en accompagnant, par exemple, la personne dans une démarche de mise sous curatelle.

Interlocutrice privilégiée, les caractéristiques de sa carte de visite sont : l'écoute, l'orientation, l'adaptation, le conseil et l'accompagnement des personnes dans le processus de conception progressive de leur projet. Son domaine de compétences

nécessite qu'elle ait des connaissances au niveau de la médiation, de l'organisation et de la coordination, et qu'à partir de là, elle adopte une attitude de coaching et de collaboration interprofessionnelle dans son accompagnement. Tout un panel de fibres humaines, qui place l'Assistante sociale dans l'esprit de la débrouillardise, de l'autonomisation, de l'adaptabilité, et lui permet ainsi de découvrir, sous un autre angle, la personne accompagnée. Des entretiens individuels, des bilans de situation avec les familles et les partenaires professionnels permettent de favoriser l'émergence des ressources des personnes accueillies. Aussi, une majeure partie de son travail est consacrée à la gestion des demandes d'admission, ainsi qu'à la mise en place des stages et suivis, dans les Ateliers et les Lieux de vie. Toute demande de visite et d'organisation de stages est transmise et confiée au Service social.

Ce dernier a également pour responsabilité d'appliquer les procédures d'indication cantonale, qui ont pour objectif de permettre à toute personne en situation de handicap, d'avoir accès aux prestations, répondant le mieux à ses besoins.

C'est avec respect et courtoisie, que le Service social traite, dans la mesure du possible, les situations qui lui sont confiées à l'interne, comme celles qui transitent par le réseau. Durant l'année 2024, la souplesse, la stratégie et l'esprit d'ouverture ont permis de regarder, avec sérénité, l'évolution, de plus en plus complexe des problématiques rencontrées, avec une adaptabilité certaine et une grande implication dans le rayonnement de l'Association.

Notons que le Service social a vécu des changements. Madame Loraine Naudi, étudiante à la HETS-FR, ayant effectué sa 2e période de Formation Pratique (FP2), du 12.02 au 12.07.2024, a été engagée en CDD, du 01.08 au 31.10.2024. Madame Cynthia Fracheboud nous a rejoints en tant qu'Intervenante Sociale, afin de compléter notre équipe. Elle a débuté le 01.11.2024.

Il nous a tenu à cœur de poursuivre l'accompagnement d'étudiant-e-s de la HETS-FR, dans le cadre de leur formation pratique.

## Les Ateliers

Durant l'année 2024, les demandes formelles, adressées au Service social, ont abouti à l'organisation d'une soixantaine de visites des Ateliers. 55 stages ont été organisés, y compris la mise en place de mesures d'insertion sociale (MIS), en étroite collaboration avec les Maître-sse-s socioprofessionnel-le-s de chaque atelier, ainsi que les différents partenaires de réseaux impliqués dans les situations. Ces dernières années, notons que les MIS ont toujours bonne presse, car elles peuvent parfois et selon les situations, aboutir à des engagements dans les Ateliers, comme des personnes bénéficiant d'une rente de l'assurance-invalidité, moyennant des conditions requises spécifiques. Rappelons que les MIS peuvent être prolongées jusqu'à une année, et que cela peut varier d'un service placeur à l'autre.

Cette importante collaboration (en réseau et interprofessionnelle) a permis de contractualiser 28 personnes. A la suite d'un stage positif, quelques situations sont également mises en liste d'attente, pour venir travailler dans nos Ateliers (à la fin de la scolarité ou d'une formation professionnelle spécialisée

par exemple, ou s'il n'y a pas de place immédiatement). Tout cela, en sachant que d'autres structures attractives existent dans le canton. En effet, les personnes peuvent expérimenter et trouver des solutions qui répondent, par la suite, mieux à leurs besoins et envies, mais toujours en fonction de leurs difficultés et ressources.

Les problématiques des personnes en situation de handicap ont permis de mettre en lumière, que le travail est une valeur importante pour beaucoup d'entre elles. Aussi, force est de constater que les temps partiels sont toujours d'actualité, et qu'ils prédominent l'ensemble des demandes de travail dans nos Ateliers. Actuellement, il est très rare de recevoir des demandes avec des pourcentages à plein temps. De plus, liées aux difficultés géopolitiques de l'Europe, nous avons naturellement intensifié la collaboration avec certains services placeurs.

Le travail social effectué dans le cadre des Ateliers confirme toujours un changement notoire des situations de santé mentale des collaborateur-trice-s. Les troubles psychiques touchent toutes les populations. Nous relevons une augmentation de ces

derniers, tout comme les jeunes adultes souffrant de difficultés d'apprentissage, qui ne trouvent pas de travail sur le premier marché de l'emploi. Cette réalité ainsi qu'un taux d'absentéisme important nécessitent que les Maîtres-ses socioprofessionnel-le-s conjuguent entre souplesse, adaptabilité, beaucoup d'organisation et de soutien individualisé des personnes.

La visibilité de notre Association contribue à ce que, dans l'ensemble, un tournus régulier s'effectue de manière naturelle dans les Ateliers, en mettant un point d'honneur sur le changement de regard porté sur le vécu des situations que nous accueillons.

### **La Formation continue**

Durant l'année 2024, les cours de la Formation continue ont suivi une courbe de fréquentation régulière et même une légère augmentation. En effet, 42 «élèves» ont suivi les cours; ils ont été répartis au sein de 3 classes à Villars-sur-Glâne, et de 6 classes à Marly.

La Formation continue a poursuivi son but, en permettant à chacun-e de maintenir ou d'améliorer les acquis scolaires, notamment en français et en mathématiques. Les cours ont également favorisé le développement de nouvelles connaissances, par exemple en sciences, histoire, géographie. Ils sont adaptés et individualisés, tout en offrant un espace d'échange et de partage. L'atmosphère des cours a été décontractée et joyeuse. Les apprenant-e-s sont venu-e-s avec enthousiasme, curiosité et respect d'autrui. C'est avec beaucoup de plaisir et de motivation que les groupes se réunissent chaque semaine.

Que chacune, très chères collègues du Service social et de la Formation continue, soit ici remerciée de l'excellence du travail accompli au cours de l'année 2024.

*Hélène Schneuwly*  
*Resp. Service social*  
*helene.schneuwly@st-camille.ch*



# 04

## Le Département administratif

Dans un contexte où les menaces informatiques sont en constante évolution, notre Association a poursuivi ses efforts pour renforcer la cybersécurité et sensibiliser les utilisateur-trice-s aux bonnes pratiques numériques. Tout au long de l'année, nous avons continué à mener des campagnes internes d'hameçonnage, afin de renforcer la vigilance des personnels face aux tentatives de fraudes et d'intrusions malveillantes.

Par ailleurs, nous avons activement participé à l'organisation mise en place par INFRI, sous mandat du SPS, visant à renforcer les compétences en cybersécurité. Dans ce cadre, 110 personnes de notre Association ont bénéficié d'une formation leur permettant d'acquérir les réflexes essentiels, pour protéger les données et les infrastructures numériques.

Enfin, pour évaluer la robustesse de nos dispositifs de sécurité et identifier d'éventuelles vulnérabilités, un audit de sécurité a

été mené le 25.11.2024 par l'entreprise spécialisée « Immunit ». Les conclusions de cet audit serviront de base, pour affiner notre stratégie de protection et mettre en place des améliorations ciblées.

### Comptabilité et Fonds des loisirs

La révision de l'exercice 2023, par le Service de la prévoyance sociale, a été réalisée le 01.10.2024, et avalisée par la Direction de la santé et des affaires sociales, en date du 30.10.2024. Nous avons le plaisir de relever, qu'aucune reprise n'a dû être comptabilisée, à la suite de cette révision.

Dans le cadre de notre système de contrôle interne, une analyse des risques a été réalisée par le Comité de direction. Cette analyse traite des principaux risques, auxquels l'Institution est exposée, et la pertinence des mesures prises, afin de réduire leur impact. Une délégation du Comité de direction a, en outre, réalisé une vérification des divers processus décrits dans notre système de contrôle interne, en date du 02.10.2024.

Nous avons le plaisir de vous renseigner (en page 25) sur l'utilisation de notre Fonds des loisirs, alimenté par vos dons, sans lesquels les améliorations de la qualité de vie qu'ils procurent

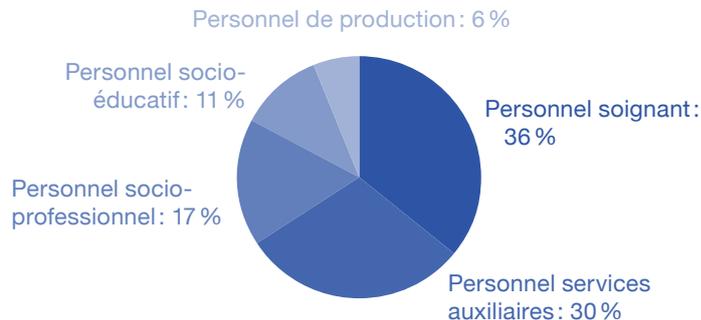
aux personnes en situation de handicap, ne seraient pas envisageables. Nous vous remercions, d'ores et déjà, de votre générosité.

### Ressources humaines

*« Si tu crois en toi-même, aucune limite ne peut t'être imposée »  
Mary Kay Ash*

Le 31.12.2024, le nombre total des personnes d'encadrement s'élève à 212 pour un total de 157.74 unités plein temps, alors que la moyenne annuelle se monte à 154.20 unités plein temps.

Répartition par secteur d'activités :



Notre turn-over s'est légèrement amélioré par rapport à l'année dernière, et se situe à 12.37 % contre 14.36 %. 4 personnes d'encadrement ont atteint l'âge légal de la retraite, ou ont souhaité bénéficier d'une retraite anticipée, alors que 12 personnes ont décidé de nous quitter pour des raisons qui leur appartiennent. De notre côté, nous avons mis un terme à la collaboration de 10 personnes, principalement pour cause d'atteinte à la santé de longue durée.

L'enquête de satisfaction s'est déroulée du 01 au 31.10.2024, par voie électronique. 183 personnes ont reçu le lien, pour participer à l'enquête de manière anonyme. Nous avons reçu 120 réponses, soit un taux de participation de 66 %. C'est la première fois que nous atteignons un tel score.

En ce qui concerne la satisfaction globale, celle-ci démontre que le taux de personnes «entièrement satisfaites» est très légèrement inférieur à celui de 2021. En revanche, le taux des personnes «satisfaites» a augmenté de manière significative, et le taux des personnes «pas entièrement satisfaites» a fortement diminué. D'une manière générale, la satisfaction des personnes s'est donc améliorée.

Niveau de satisfaction	2017	2021	2024
Entièrement satisfait	42 %	31 %	30 %
Satisfait	48 %	47 %	61 %
Pas entièrement satisfait	10 %	14 %	7 %
Ne sait pas	-	8 %	2 %

## **Service alimentaire, Café des Préalpes et Boutiques**

Le Service alimentaire confectionne plus de 250 repas par jour (en semaine), avec le même engagement et la même passion. Notre équipe continue d'élaborer des menus variés, équilibrés et savoureux, en mettant à l'honneur des ingrédients frais et de qualité.

La fidélité de notre clientèle est le reflet de l'attachement porté à notre Café des Préalpes. Au fil des années, nous avons su créer un cercle de clients réguliers, qui reviennent avec plaisir pour déguster nos plats, profiter de l'atmosphère conviviale et partager des moments privilégiés. Leur confiance nous a permis d'atteindre des résultats remarquables, affirmant ainsi le succès et la progression constante de notre établissement.

Au Café des Préalpes, vous pouvez savourer une cuisine authentique et généreuse, où chaque plat est préparé avec soin, mettant en valeur les saveurs naturelles et les produits locaux. Une expérience culinaire à la fois simple et raffinée vous y attend. Toute l'équipe du Café des Préalpes se fera un plaisir de vous accueillir. Pour tout renseignement : 026/408.86.01.

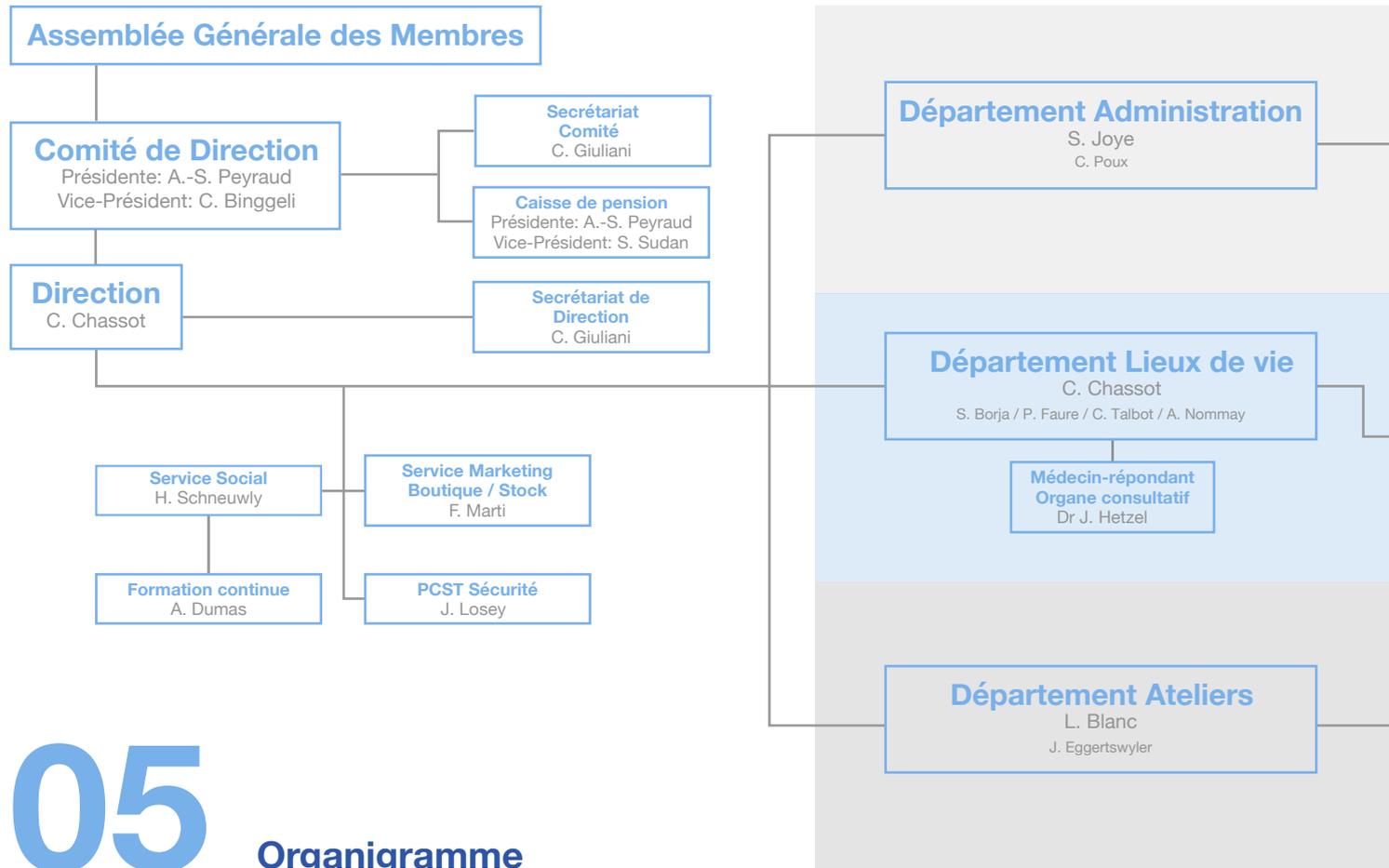
Les Boutiques existent, parce qu'elles restent le moyen le plus efficace pour écouler les produits confectionnés par nos Ateliers, mais également des produits d'Institutions partenaires.

Nous nous réjouissons de pouvoir participer à la vente de leurs réalisations. Nous avons eu le plaisir d'organiser la 7e édition de notre marché «Camille», dans un format légèrement revisité, par rapport aux années précédentes. En effet, l'événement s'est déroulé sur 2 jours, débutant le vendredi soir 22.11, et se poursuivant le samedi 23.11.2024, toujours sur le site de Villars-sur-Glâne. Cette extension de la durée d'ouverture a largement contribué au succès de l'édition, qui s'est une nouvelle fois révélée très positive. Nous tenons à remercier les nombreuses personnes présentes de leur visite et leur soutien.

Les articles présentés dans nos boutiques sont le fruit de rencontres, d'apprentissages et de savoir-faire. Que ce soit pour célébrer un anniversaire, offrir un cadeau ou simplement pour faire plaisir, vous y découvrirez des créations uniques qui sauront répondre à vos envies.

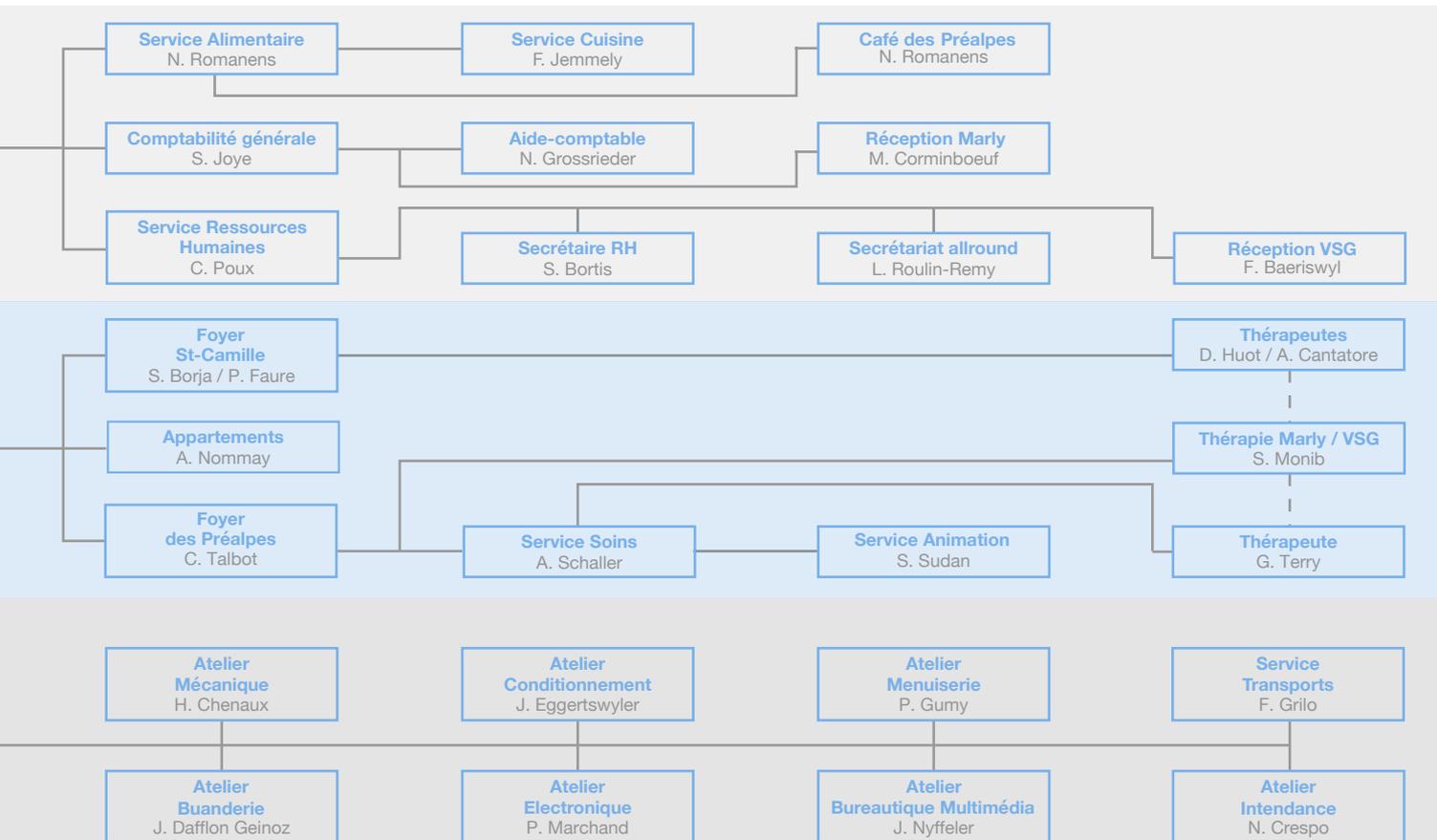
*Samuel Joye*  
*Resp. Administratif*  
*samuel.joye@st-camille.ch*





# 05

## Organigramme



# 06

## Comptes d'exploitation comparés

Compte Profits et Pertes		du 01.01.24 au 31.12.24	du 01.01.23 au 31.12.23
Produits			
<i>Prod. d'exploitation</i>	CA résultant de ventes et prestations	4'595'915.20	4'577'623.00
	Produits divers	435'365.33	457'118.23
	<b>Total produits d'exploitation</b>	<b>5'031'280.53</b>	<b>5'034'741.23</b>
<i>Dons</i>	Fonds des loisirs	30'045.80	34'607.42
	Fonds des membres	13'650.50	12'650.00
	Fonds legs et donations	31'544.50	30'186.35
	<b>Total des dons</b>	<b>75'240.80</b>	<b>77'443.77</b>
<i>Autres produits</i>	Produits pensionnaires	3'503'267.50	3'636'828.65
	Loyers	66'434.50	61'809.90
	<b>Total autres produits</b>	<b>3'569'702.00</b>	<b>3'698'638.55</b>
<i>Subventions cantonales</i>	Subventions canton Fribourg	13'844'563.38	13'364'634.57
	Subventions autres cantons	568'706.05	522'762.75
	<b>Total subventions cantonales</b>	<b>14'413'269.43</b>	<b>13'887'397.32</b>
	<b>Total des Produits</b>	<b>23'089'492.76</b>	<b>22'698'220.87</b>

## Charges

### Charges matières, marchandises, travaux de tiers

Charges d'outillage et de matériel pour les ateliers	(1'429'881.35)	(1'525'838.64)
Autres charges d'exploitation	(285'226.67)	(299'703.27)

<b>Total charges matières, marchandises, travaux de tiers</b>	<b>(1'715'108.02)</b>	<b>(1'825'541.91)</b>
---	-----------------------	-----------------------

### Frais du personnel

Salaires et charges sociales	(17'009'276.50)	(16'705'144.95)
Autres charges du personnel	(145'482.19)	(143'047.08)

<b>Total des frais du personnel</b>	<b>(17'154'758.69)</b>	<b>(16'848'192.03)</b>
-------------------------------------	------------------------	------------------------

### Charges d'exploitation

Besoins médicaux	(55'811.31)	(44'432.91)
Vivres et boissons	(827'575.67)	(803'949.05)
Ménage	(554'966.26)	(451'746.14)
Entretien des immeubles	(386'652.04)	(387'080.12)
Entretien des investissements	(592'784.75)	(515'352.63)
Loyers	(310'572.90)	(304'577.95)
Energie	(253'618.50)	(247'092.40)
Ecole et formation	(35'327.40)	(39'249.17)
Bureau et administration	(309'573.12)	(311'012.50)

<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>(3'326'881.95)</b>	<b>(3'104'492.87)</b>
---	-----------------------	-----------------------

### Amortissements

s/immeubles	(171'442.45)	(162'398.70)
s/biens mobiliers	(332'678.80)	(319'276.45)
s/informatique	(11'752.05)	(32'653.85)
s/véhicules	(61'228.00)	(67'835.35)

<b>Total des amortissements</b>	<b>(577'101.30)</b>	<b>(582'164.35)</b>
---------------------------------	---------------------	---------------------

### Charges et produits financiers

Intérêts capital & frais bancaires	(4'315.75)	(6'135.87)
Intérêts sur prêts	(16'250.00)	(16'250.00)
Intérêts hypothécaires	(179'238.80)	(183'227.75)
<b>Total des charges et produits financiers</b>	<b>(199'804.55)</b>	<b>(205'613.62)</b>

### Charges non-subsventionnées

Prélèvements du Fonds des loisirs	(34'461.40)	(35'409.97)
Prélèvements du Fonds véhicules	(7'200.00)	(7'200.00)
Prélèvements du Fonds legs et donations	0.00	(3'300.00)
<b>Total des charges non-subsventionnées</b>	<b>(41'661.40)</b>	<b>(45'909.97)</b>

### Total des charges

<b>(23'015'315.91)</b>	<b>(22'611'914.75)</b>
------------------------	------------------------

### Résultat de l'Association avant attributions

<b>74'176.85</b>	<b>86'306.12</b>
------------------	------------------

### Variation du capital et des fonds

Attributions du résultat des centres non-subsventionnées	(65'862.85)	(83'799.42)
Attributions aux fonds	(75'240.80)	(77'443.77)
Utilisations de fonds	66'926.80	74'937.07

### Résultat annuel après attributions

<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
-------------	-------------

# 07

## Mouvements et utilisation du Fonds des loisirs 2024

Etat du Fonds des loisirs au 1 <sup>er</sup> janvier 2024	CHF 98'732.48
Dons	CHF 25'140.60
Autres versements de soutien	CHF 4'905.20
Actions participatives pour les personnes en situation de handicap (vacances, chèques de voyages, cornets St-Nicolas)	(CHF 17'356.50)
Dépenses pour l'animation et les loisirs des Foyers et Appartements (anniversaires, participations culturelles et festives, fêtes des familles, Camillecteur)	(CHF 17'104.90)
<b>Solde et état au 31 décembre 2024</b>	<b>CHF 94'316.88</b>

# 08

## Bilans comparés

Actif		Bilan	au 31.12.24	%	au 31.12.23	%
<i>Actif circulant</i>						
	Trésorerie		1'613'867.59		396'027.96	
	Créances résultant de la vente de biens et de prest. de services		697'311.96		966'921.51	
	Créances collectivités publiques		2'442'560.48		2'228'290.17	
	Stocks		252'638.10		198'716.85	
	Actifs de régularisation		171'906.83		62'314.28	
<b>Total de l'actif circulant</b>			<b>5'178'284.96</b>	<b>28.20%</b>	<b>3'852'270.77</b>	<b>23.17%</b>
<i>Actif immobilisé</i>						
	Immeuble Marly		4'817'925.59		4'762'443.99	
	Immeuble Villars		5'960'641.45		5'886'107.90	
	Machines, Mobilier, Outillage et Informatique		2'272'015.80		1'925'381.86	
	Véhicules		134'007.75		202'435.75	
<b>Total de l'actif immobilisé</b>			<b>13'184'590.59</b>	<b>71.80%</b>	<b>12'776'369.50</b>	<b>76.83%</b>
<b>Total de l'Actif</b>			<b>18'362'875.55</b>	<b>100.00%</b>	<b>16'628'640.27</b>	<b>100.00%</b>

## Passif

### Capitaux étrangers à court terme

Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services	778'812.87		761'090.89	
Dettes à court terme portant intérêt	1'771'000.00		162'000.00	
Passifs de régularisation	480'316.75		275'980.30	
<b>Total capitaux étrangers à court terme</b>	<b>3'030'129.62</b>	<b>16.50%</b>	<b>1'199'071.19</b>	<b>7.21%</b>

### Capitaux étrangers à long terme

Dettes à long terme portant intérêt	11'142'000.00		11'313'000.00	
<b>Total capitaux étrangers à long terme</b>	<b>11'142'000.00</b>	<b>60.68%</b>	<b>11'313'000.00</b>	<b>68.03%</b>

### Capital de l'Association

<b>Capital de base</b>				
Capital propre	3'528'811.05		3'520'669.10	
<b>Capital lié</b>				
Fonds des Loisirs	94'316.88		98'732.48	
Fonds de rénovation & développement	290'000.00		260'000.00	
Fonds anniversaires	90'000.00		50'000.00	
Fonds véhicule	70'000.00		63'200.00	
<b>Capital libre</b>				
Fonds des membres	117' 618.00		123'967.50	
<b>Total capital de l'Association</b>	<b>4'190'745.93</b>	<b>22.82%</b>	<b>4'116'569.08</b>	<b>24.76%</b>
<b>Total du Passif</b>	<b>18'362'875.55</b>	<b>100.00%</b>	<b>16'628'640.27</b>	<b>100.00%</b>

à l'Assemblée générale des membres de l'

Association St-Camille, Marly

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de l'Association St-Camille, comprenant le bilan, le compte de profits et pertes, le tableau de flux de trésorerie, le tableau de variation du capital et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31.12.2024. Conformément aux dispositions Swiss GAAP RPC, les indications dans le rapport de performance ne sont pas soumises à l'obligation de contrôle ordinaire de l'organe de révision.

#### *Responsabilité du Comité de l'Association*

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Comité de l'Association. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Comité de l'Association est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

#### *Responsabilité de l'organe de révision*

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

#### *Opinion d'audit*

Nous attirons l'attention sur le troisième paragraphe des « principes généraux » présentés en annexe des comptes annuels qui décrit l'impossibilité de se conformer aux dispositions de la Swiss GAAP RPC 16 pour des raisons de faisabilité en lien avec le subventionnement de l'institution. Etant donné que la prise en considération des variations d'avantages ou d'engagements économiques liés à la prévoyance professionnelle aurait des répercussions sur la couverture du déficit, il a été renoncé à appliquer cette disposition du référentiel comptable.

Selon notre appréciation, les comptes annuels, à l'exception de la restriction ci-dessus, donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, en conformité avec les recommandations relatives à la présentation des comptes (Swiss GAAP RPC). Par ailleurs, la comptabilité et les comptes annuels sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

#### **Rapport sur d'autres dispositions légales**

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'article 728a al. 1 ch. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Comité de direction.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Marly, le 22 avril 2025

Fiducum SA



Alexandre Sottaz  
Expert diplômé en finance et  
comptabilité avec brevet  
fédéral  
Expert-réviseur agréé



Herbert Schaller  
Expert diplômé en finance  
et comptabilité avec brevet  
fédéral  
Expert-réviseur agréé  
Réviseur responsable

# 10

## Les Lieux de vie

### Les Appartements

Capacité officielle d'accueil: 12 résident-e-s

Les Appartements offrent un cadre de vie adapté aux personnes en situation de handicap léger, favorisant leur autonomie, tout en bénéficiant d'un accompagnement éducatif. Les résident-e-s occupent un pourcentage de travail adapté à leurs besoins et leurs capacités.

La structure se compose de trois appartements collectifs, accueillant chacun entre 3 et 4 personnes, ainsi qu'un studio, permettant une transition progressive vers une autonomie plus complète.

En 2024, le taux de remplissage a oscillé entre 8 et 12 résident-e-s, en fonction des entrées et des départs. Les rési-

dant-e-s avaient entre 23 et 61 ans, offrant ainsi une dynamique transgénérationnelle. Cela a impliqué un accompagnement adaptatif, tenant compte des spécificités des jeunes adultes en quête d'indépendance, des personnes en phase de stabilisation et des résident-e-s plus âgé-e-s, nécessitant un suivi accru.

Les besoins des résident-e-s varient en fonction de leur niveau d'autonomie et de la nature de leur handicap. De manière générale, ils-elles nécessitent un soutien, des conseils adaptés, des démonstrations pratiques, pour maintenir et développer leurs compétences et leur autonomie.

Les projets des résident-e-s sont très diversifiés; certain-e-s souhaitent rester aux Appartements, car ils correspondent à leur équilibre actuel. D'autres progressent vers une plus grande autonomie, et aspirent à un logement indépendant.

Notre accompagnement est modulé en fonction des spécificités des résidant-e-s, mais aussi des compétences et outils disponibles pour les éducateur-ric-e-s. Nous fonctionnons principalement avec des plans individualisés, adaptés à chacun-e. Un-e référent-e éducatif-ve par Appartement organise les activités hebdomadaires, en collaboration avec les résidant-e-s.

L'année a été marquée par de nombreuses activités, renforçant les liens sociaux et le bien-être des résidant-e-s par des événements festifs (le Quadrix, comme activité ludique et sportive, la fête des familles, le repas de Noël...), également par des ateliers éducatifs du mardi après-midi, abordant la gestion de la vie quotidienne, les relations et la sexualité ou par des moments de détente.

Les week-ends sont flexibles : certains résidant-e-s rejoignent leurs familles, d'autres participent à des activités proposées par les éducateur-trice-s ; de plus des repas collectifs permettent la découverte culinaire et le partage.

L'année 2024 a été marquée par des défis pour l'équipe éducative, avec des périodes de maladies, des départs et de nouvelles arrivées. Ce fut une année de transition, parfois difficile,

mais aussi une opportunité pour redéfinir les objectifs et instaurer une dynamique plus sereine et constructive.

Nous tenons à exprimer notre reconnaissance envers la Direction et le Service social, pour leur soutien indéfectible durant ces périodes de changement. Leur écoute et leur disponibilité ont été précieuses pour stabiliser l'équipe et maintenir un accompagnement de qualité.

Enfin, un immense merci à l'équipe. Grâce à son implication, la continuité de l'accompagnement des résidant-e-s a pu être assurée dans les meilleures conditions possibles.

L'objectif, pour l'année à venir, est de consolider les bases et de renforcer notre approche éducative. Les axes d'amélioration incluent :

- Un accompagnement plus structuré, en approfondissant les thématiques abordées avec les résidant-e-s.
- La stabilisation de l'équipe éducative, garantissant un cadre plus serein.
- Le développement d'activités favorisant l'autonomie et l'inclusion.

- Le renforcement du travail transversal avec les autres secteurs, pour une meilleure continuité de l'accompagnement.

Malgré les défis rencontrés, 2024 a été une année de transition et d'évolution, posant les fondations d'une dynamique plus forte et plus adaptée aux besoins des résident-e-s et des professionnels.

Anne Nommay  
Resp. des Appartements  
anne.nommay@st-camille.ch



## Le Foyer St-Camille de Marly

Capacité officielle d'accueil : 30 résident-e-s  
+ 2 pl. réservées au placement temporaire

*«Accompagner quelqu'un, ce n'est pas le précéder, lui indiquer la route, lui imposer un itinéraire, ni même connaître la direction qu'il va prendre, mais c'est marcher à ses côtés en le laissant libre de choisir son chemin et le rythme de ses pas.»  
Patrick Verspieren*

L'année écoulée a été marquée par de nombreux changements et évolutions au sein du Foyer. Ces transformations ont été portées par une volonté commune: offrir un accompagnement toujours plus humain et bienveillant aux résident-e-s, tout en renforçant la cohésion et le bien-être des équipes.

## Engagement et renforcement des équipes

L'une de nos priorités a été de renforcer l'équipe d'encadrement pour garantir une prise en charge optimale des résident-e-s. La Direction a mené un travail important pour obtenir du personnel supplémentaire auprès du SPS, permettant ainsi de mieux répondre aux besoins du Foyer.

Un des défis majeurs reste la fidélisation des équipes. Nous avons toutefois observé, cette année, une diminution de l'absentéisme, signe encourageant que nos efforts portent leurs fruits. Améliorer les conditions de travail, favoriser une communication fluide et proposer des formations adaptées sont autant d'actions que nous poursuivons avec conviction, pour renforcer le sentiment d'appartenance et la motivation de chacun-e.

Dans cet esprit, l'ensemble du personnel a suivi une formation sur les mesures d'hygiène standard, garantissant ainsi des conditions de prise en charge optimales, et contribuant à la prévention des risques sanitaires. Deux membres du personnel ont également suivi la formation FEE, leur permettant d'assurer un encadrement de qualité pour les apprenti-e-s et les stagiaires qui rejoignent notre structure.

### **Une vie plus animée au Foyer**

L'animation a pris une place essentielle avec la mise en place d'un bureau attribué, animé par une éducatrice engagée dans la coordination des activités. Grâce à son travail et à l'implication de toutes et tous, la proposition d'activités s'est considérablement enrichie. Les résident-e-s ont pu profiter de plus nombreuses sorties et d'activités adaptées, favorisant leur bien-être et leur inclusion sociale.

Une belle avancée a également vu le jour, avec la collaboration renforcée entre l'équipe des Soins et les animatrices de l'atelier occupationnel Méli-Mélo. Cette synergie permet une prise en charge plus globale des résident-e-s, en leur offrant des espaces d'expression et d'épanouissement.

Parmi les temps forts de l'année, le camp de vacances à Martigny a été une expérience marquante pour les résident-e-s. Malgré une météo capricieuse, ces quelques jours ont apporté évocation, découvertes et moments de partage, autant d'instant précieux qui font la richesse de notre mission.

### **Des épreuves et des liens forts**

L'année a également été marquée par une épreuve difficile, avec le décès d'un résident. Ce moment a touché l'ensemble du Foyer – résident-e-s comme équipes – mais il a aussi été l'occasion d'exprimer une solidarité et un soutien mutuel admirables. Nous sommes fiers d'avoir pu offrir un accompagnement de fin de vie au sein du Foyer, en accord avec le souhait du résident et celui de sa famille.

## Un grand merci

Nous souhaitons exprimer notre gratitude à tous les membres du personnel, pour leur engagement quotidien, leur bienveillance et leur professionnalisme. C'est grâce à eux que le Foyer continue d'être un lieu de vie chaleureux et sécurisant pour les résident-e-s.

Enfin, nous adressons un immense merci aux résident-e-s pour leur participation active, leur sourire et les liens précieux qu'ils-elles tissent avec nous au fil des jours, des mois, des années. Ensemble, nous avançons sur ce chemin avec cœur et détermination.

Sylvie Borja  
Patricia Faure  
Resp. du Foyer St-Camille  
sylvie.borja@st-camille.ch  
patricia.faure@st-camille.ch



## Le Foyer des Préalpes de Villars-sur-Glâne

Capacité officielle d'accueil : 29 résident-e-s + 1 pl. réservée au placement temporaire

*« C'est une belle harmonie quand le dire et le faire vont ensemble »  
Montaigne 1533-1592*

Ensemble, on peut rattacher ce mot à beaucoup d'autres: les uns avec les autres, conjointement, en commun, en compagnie, en accord, du latin simul: « en même temps ». Je me servirai de ceux-ci, pour partager avec vous notre année 2024 au Foyer.

*Les uns avec les autres*, nous avons durant l'année, avec émotion, dit au revoir à plusieurs résident-e-s. Emotion heureuse pour des retours à domicile, quand la santé se stabilise et qu'on peut se projeter chez soi. Emotion de tristesse, quand le départ est définitif, et que l'on se connaît depuis si longtemps. L'émotion est toujours curieuse et énergisante, de part et d'autre, avec l'arrivée d'une nouvelle personne, qui prend ses quartiers au sein du Foyer.

*Conjointement*, nous avons accueilli et accompagné plusieurs personnes venant de divers milieux : des stagiaires de la Croix-Rouge ou des Hautes Ecoles de Soins Infirmiers, des apprenti-e-s ASE (assistant-e socio-éducatif-ve), des personnes du Service civil ou de l'Office de placement (ORP) ou de l'ORS (organisme mettant en lien les réfugiés & entreprises). De belles collaborations ouvrant sur des engagements ou la poursuite de la collaboration. Il y a eu aussi des départs pour une retraite ou préretraite heureuse, qui nous ont fait réaliser que le temps fuit sans retour.

*En commun*, nous avons effectué des changements d'affectation de locaux afin d'apporter une plus-value à l'accompagnement : travaux, colloques, déménagements, installations, achats. Des bras ont été nécessaires pour aménager une grande salle de physiothérapie/ergothérapie, antérieurement celle de l'animation. Ce projet a permis de répondre aux besoins des résident-e-s, qui gardent toujours en eux-elles, cette volonté de faire et maintenir le plus possible leur habilité et leur mobilité.

*En compagnie*, l'équipe des animateur-ric-e-s, au travers d'un grand déménagement a su redonner une autre compagnie aux résident-e-s, avec une proximité et une accessibilité plus grandes. Leur présence permanente aux étages permet des échanges, des rencontres et des activités plus spontanées ; les résident-e-s et le personnel soignant apprécient beaucoup.

*En accord*, il y a eu tant d'activités durant l'année : des sorties lointaines ou de proximité, en bateau sur les lacs de Morat et Thun ou des vacances à Meiringen. Ces voyages sont toujours une opportunité de sortir du quotidien, vivre et partager de longues journées et soirées à profiter de se raconter et de se rencontrer. Accord également quand en skis, à vélo ou au restaurant, la bonne humeur est la même pour toutes et tous.

*En même temps*, est peut-être celui qui pose un peu plus de difficultés ... car la première idée serait de nous dire : oui, on doit toujours faire tout en même temps ; quel stress ! et c'est de plus en plus le cas .... Mais nous savons qu'en même temps est le lien avec l'autre, un collègue, une famille, un résident-e, à faire, à dire, à réfléchir et enrichir ensemble le quotidien.

En même temps, il y a encore tant à dire et faire ; mais pour cela prenez le temps de venir nous voir !

*Chantalle Talbot*  
*Resp. du Foyer des Préalpes*  
*chantalle.talbot@st-camille.ch*



# 11

## Le billet du directeur

A la lecture de ce rapport, vous avez, une nouvelle fois, pu être renseignés sur les différents événements qui ont agrémenté l'année 2024 de notre Association.

En préambule, je reprendrai l'intitulé du Message de la Présidente, à savoir « Une belle continuité », mais « pas que »...

En effet, et comme relevé également par M. Luc Blanc (Responsable des Ateliers) sous sa rubrique « Développement et recherche », nous avons eu l'opportunité d'inaugurer notre nouvel « Atelier 8 », en juin 2024. Ce dernier permet de répondre à l'évolution des besoins de certaines personnes en situation de handicap que nous accueillions, pour la plupart déjà, au sein de notre Institution. Or, notre offre n'était tout simplement plus suffisamment adaptée à ce que nous souhaitions offrir comme réponses à leurs besoins.

Bien entendu, je n'oublie pas non plus les innombrables adaptations, animations, services ou produits réalisés et proposés au quotidien, que ce soit dans les Lieux de vie ou les Ateliers. Ces éléments peuvent parfois s'inscrire dans la nouveauté ou la continuité.

Cet équilibre, entre nouveauté et continuité, est un enjeu fondamental dans une Institution comme la nôtre. D'une part, la nouveauté est essentielle à l'innovation et à l'adaptation aux changements. Dans un monde en perpétuelle évolution, il est indispensable de renouveler ses idées. L'innovation permet de se distinguer et de stimuler la créativité. D'autre part, la continuité est tout aussi cruciale, car elle offre une stabilité et des repères. Elle garantit une certaine cohérence dans les actions et permet de capitaliser sur les expériences passées. L'enjeu est donc de trouver le juste milieu entre ces deux approches.

Finalement, un bon équilibre entre nouveauté et continuité est un atout précieux pour assurer la pérennité et la prospérité. C'est en conciliant ces deux forces que l'on parvient à évoluer.

### **Conclusion**

Nous devons la performance de 2024 à l'ensemble des personnes qui travaillent et vivent dans nos structures, sans oublier les Membres du Comité de direction et le Service de la prévoyance sociale. Merci à chacune et à chacun pour l'excellence du travail accompli durant cette année et pour la compréhension dans les moments plus délicats. Cette année 2024 ne fut pas exempte de difficultés. L'ensemble des cadres et la qualité de notre organisation nous autorisent, malgré tout, à clore 2024 avec une réussite d'ensemble tout à fait honorable.

Nos regards sont déjà tournés vers 2025 et les années suivantes. Or, sur le plan économique, la Suisse fait face à des défis continus. Les prévisions de croissance ont été légèrement revues à la baisse. Cette révision s'explique par une conjoncture internationale incertaine et des tensions commerciales persistantes. Par ailleurs, notre ministre fédérale des finances a annoncé des prévisions de déficits budgétaires annuels, pour les années à venir.

Sur le plan cantonal, les perspectives financières pour l'année 2026 suscitent aussi des préoccupations, et les résultats sont similaires à ceux de la Confédération.

Face à cette situation, le Conseil d'Etat fribourgeois a également amorcé l'élaboration d'un programme d'assainissement financier. Bien que les détails spécifiques de ce plan soient encore en cours de définition, il est prévu que des mesures concrètes soient présentées d'ici l'automne 2025.

En conclusion, l'année 2026 s'annonce comme une période difficile pour les finances du canton de Fribourg. Malheureusement, il faut s'attendre à ce que les mesures qui seront retenues aient des incidences sur le fonctionnement de notre Association. Nous allons naturellement suivre de près l'évolution de ce dossier.

Mes slogans pour traverser 2025 sont :

*Tout est possible à qui rêve, ose, travaille et n'abandonne jamais  
(Xavier Dolan)*

*Le jour où le pouvoir de l'amour dépassera  
l'amour du pouvoir, le monde connaîtra  
la paix (Gandhi)*

Claude Chassot  
Directeur  
claude.chassot@st-camille.ch



## Les organes dirigeants de l'Association St-Camille en 2025

### L'Assemblée Générale

Présidente  
**PEYRAUD Anne-Sophie** *Présidente du tribunal cantonal,  
Villars-sur-Glâne*

### La Direction

Directeur  
**CHASSOT Claude**

### Le Comité de direction

Présidente  
**PEYRAUD Anne-Sophie** *Présidente du tribunal cantonal,  
Villars-sur-Glâne \*2009/VP11-20/P21*

Vice-président  
**BINGGELI Christian** *Directeur Dehly SA,  
Ferpicloz \*2011/VP21*

Membres  
**MAURON Claude** *Directeur Robert Mauron SA,  
Villars-sur-Glâne \*2013*

**PEIRY Ian** *Directeur associé Swinvest SA,  
Villars-sur-Glâne \*2017*

**PASQUIER Martial** *Professeur à l'IDHEAP, UNIL,  
Villars-sur-Glâne \*2014*

**VORLET Martine** *Directrice famiya,  
Villars-sur-Glâne \*2020*

*\*Entrée en fonction*

*Tous les mandats seront à renouveler en 2026*



**Association  
St-Camille**

## Bulletin de souscription

Je souhaite devenir Membre de l'Association St-Camille en versant :

**CHF 50.– de cotisation annuelle**

ou

**CHF 500.– de cotisation unique de Membre à vie**

Nom, Prénom : \_\_\_\_\_

Rue : \_\_\_\_\_

No postal et lieu : \_\_\_\_\_

Adresse email : \_\_\_\_\_

Date et signature : \_\_\_\_\_

### **Compétences principales des Membres:**

- Adopter et modifier les statuts
- Elire le(la) Président(e), le(la) Vice-Président(e) et les Membres du Comité de direction ainsi que l'Organe de révision
- Approuver le rapport annuel et les comptes
- Donner décharge aux Membres du Comité de direction
- Prononcer la dissolution de l'Association

### **Engagement à l'égard des tiers:**

- La responsabilité personnelle des Membres n'est pas engagée

**A réception de votre inscription,  
nous vous enverrons un bulletin de versement et nos statuts**

Association St-Camille • Rte de la Gérine 27 • 1723 Marly

026 435 23 00 • office@st-camille.ch

Faites un don  
avec TWINT

Scannez le code QR avec  
l'application TWINT



Association St-Camille



**GASTROFRIBOURG**  
ensemble depuis 1894  
zusammen seit

Membre collectif de  
**ARTISET**  
Fédération des prestataires de services  
pour personnes ayant besoin de soutien  
**CURAVIVA INESOXI YOUITA**

Nous consommons du courant vert  
produit par  
**groupee** 



**infri**  
Association fribourgeoise des institutions spécialisées  
Freiburgische Vereinigung der spezialisierten Institutionen

ZIVILDienst  
SERVICE CIVIL  
SERVIZIO CIVILE  
SERVETSCH CIVIL  
Etablissement  
reconnu

**CCIF**  **HIKF**  
Chambre de commerce et d'industrie du canton de Fribourg  
Handels- und Industriekammer des Kantons Freiburg

*Impressum*

Conception graphique: Association St-Camille, Atelier Bureautique Multimédia – Villars-sur-Glâne

Impression et reliure: Cric Print - Marly



[www.st-camille.ch](http://www.st-camille.ch)  
[office@st-camille.ch](mailto:office@st-camille.ch)

Route de la Gérine 27  
CP 61  
1723 Marly 1  
Tél. 026 435 23 00

Route des Préalpes 18  
1752 Villars-sur-Glâne  
Tél. 026 408 86 00